## « Paris 8 en actes »

# Nos 60 actions

# **AXE 1. Conjuguer Formation et Recherche**

## Levier n°1. Amplifier la formation par la recherche et favoriser l'interdisciplinarité

<u>Action 1</u>: Encourager la formation par la recherche à tous les niveaux (BUT, licence, master), notamment grâce aux ECs tremplins et au travail par projet.

<u>Action 2</u>: Créer des espaces interdisciplinaires de formation à la recherche sur de grandes thématiques, à destination des étudiants de Master, en proposant des bouquets de formation permettant aux étudiants d'enrichir leur diplôme de compétences transversales.

<u>Action 3</u>: Développer les diplômes d'université de 6ème année pour renforcer l'accompagnement post-master, sur le modèle du Diplôme Inter-Universitaire de l'EUR ArTeC, vers la professionnalisation ou la recherche, avec une dimension internationale en développant ce modèle au sein d'ERUA.

#### Levier n°2. Renforcer l'appui à la recherche et la formation doctorale

- <u>Action 4</u>: Garantir les meilleures conditions d'exercice pour la **recherche fondamentale**, favoriser le développement de la **recherche émergente** et soutenir la **recherche appliquée** (démarche clinique, recherche-action, recherche-création, transferts de technologie, etc.):
- → en prêtant attention aux **besoins spécifiques des laboratoires** via l'analyse de ceux-ci par la Commission Recherche et en faisant un point sur l'usage actuel de la Maison de la Recherche;
- → en renforçant l'aide au montage mais aussi au suivi des projets de recherche par la **création** d'un service d'ingénierie de projets au sein de la Direction des services de la recherche ;
- → en amplifiant le chantier ouvert sur la simplification des procédures administratives, qui sera piloté par un enseignant-chercheur, avec un retour régulier devant les instances de l'université.
- <u>Action 5</u>: Accompagner la **création de** « **laboratoires juniors** » **portés par des doctorant.es**, favorisant leur professionnalisation et autonomisation, par le développement de réseaux interdisciplinaires de recherche.
- <u>Action 6</u>: Associer davantage les Maîtres de conférences à la formation doctorale, dans une logique d'accompagnement de l'évolution de carrière vers l'HDR.
- <u>Action 7</u>: Développer l'accompagnement des doctorants en mission d'enseignement avec des **modules de formation à la pédagogie**, grâce à la fédération d'initiatives diverses (au sein d'ERUA, d'ArTeC et de ses MIP, du NCU *So Skilled!*).

## Levier n°3. Consolider l'articulation entre formation et recherche

<u>Action 8</u>: Faciliter la collaboration entre les directions de la Formation et de la Recherche en s'appuyant sur un service commun des Transversalité et des réussites étudiantes (cf. Axe 2, levier n° 2).

<u>Action 9</u>: Renforcer l'inclusion des PAST/MAST et des PRAG/PRCE en démarche de recherche dans les projets scientifiques, l'insertion dans les laboratoires et dans l'innovation pédagogique, via une incitation aux Congés pour projets pédagogiques (CPP) notamment pour les collègues ESAS.

<u>Action 10</u>: Instaurer un Comité Formation-Recherche », associant les vice-présidences et directions Formation et Recherche, ainsi que des directions de composantes, pour recenser les bonnes pratiques, les faire partager et contribuer à la réflexion stratégique sur cette articulation formation-recherche.

#### Levier n°1. Favoriser l'intégration des étudiant.es en L1

<u>Action 1</u>: Organiser des **cérémonies d'accueil des L1 à la rentrée**, sur l'ensemble de nos sites (campus de Saint-Denis, IUT de Montreuil et de Tremblay) pour leur offrir les services et leur faciliter l'accès aux droits nécessaires à leurs réussites et qui les aideront à lutter contre la précarité.

<u>Action 2</u>: Développer des supports de communication à destination des néo-bacheliers et nouveaux arrivants sur **l'identité et les valeurs de l'université Paris 8**, retraçant l'histoire de Vincennes à Saint-Denis et présentant les multiples activités de l'université, de façon à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

<u>Action 3</u>: Instaurer un dispositif de mentorat entre étudiants de la L1 au Master favorisant l'intégration dans l'établissement et la projection dans la suite du parcours universitaire.

#### Levier n°2. Encourager le recours aux pédagogies innovantes

<u>Action 4</u>: Soutenir l'apprentissage par la pratique (« soft skills », Situations d'Apprentissage et d'Évaluation [SAÉ], etc.) en élargissant l'offre d'ateliers dédiés et en s'inspirant des modèles d'enseignement qui associent le geste aux apprentissages, telle que l'approche clinique (psychologie, psychanalyse, droit, arts, sciences sociales...).

<u>Action 5</u>: Création d'un Service commun des Transversalités et des Réussites étudiantes pour continuer à accompagner un environnement favorisant l'innovation pédagogique, coordonnant et renforçant les dispositifs de soutien à la réussite étudiante et la maîtrise des compétences transversales, en suscitant des réponses aux Appels à Projets Recherche et Formation, en faisant le lien avec les services de l'Université, en priorité la Direction des services de la recherche et la Direction Formation.

<u>Action 6</u>: Lutter contre le décrochage universitaire, par la développement des entretiens pédagogiques dès le premier semestre dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (ConPeRe), par l'encouragement de dispositifs de remise à niveau / remédiation, en favorisant les réorientations, en étendant le DU *Universitas*, en s'appuyant sur les compétences transversales.

<u>Action 7</u>: Accompagner le développement de l'alternance dans l'offre de formation des composantes de l'Université, grâce au projet « Accélérations » de l'Alliance Université Paris Lumières.

#### Levier n°3 : Renforcer la lutte contre la précarité étudiante

<u>Action 8</u> : Continuer l'engagement contre la précarité alimentaire par la **mise en place d'une** épicerie solidaire.

<u>Action 9</u>: Lutter contre la fracture numérique en offrant à chaque étudiant.e dès son arrivée à l'université un pack de services numériques (outils collaboratifs, espaces d'échange, de stockage,...)

<u>Action 10</u>: Garantir aux étudiant.es **l'accès aux droits** en concertation avec les acteurs du territoire (projet Territoire zéro non recours avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis)

Action 11 : Faire de la question du « bien-être étudiant » et de la santé mentale une priorité.

# Levier n°4. Favoriser les échanges entre étudiant.es, à Paris 8 et à l'international

<u>Action 12</u>: Continuer à définir avec les étudiants les usages la répartition des espaces du **nouveau bâtiment intitulé « Maison des associations »**, dont la livraison est prévue fin 2026.

<u>Action 13</u>: Renforcer les opportunités de **mobilités étudiantes** à l'échelle européenne grâce aux partenariats constitués au sein de l'Alliance européenne ERUA, à des financements ERASMUS complémentaires et à la Fondation Paris 8 Saint-Denis.

<u>Action 14</u>: Poursuivre l'exonération des frais d'inscription différenciés des étudiants extra-communautaires prévus par « Bienvenue en France »

# Levier n°5: Promouvoir l'engagement étudiant au sein de l'université sous toutes ses formes

<u>Action 15</u>: Proposer un « contrat unique » permettant aux étudiants en contrat emploi d'acquérir des compétences variées en découvrant différents métiers au sein des UFR, de la bibliothèque ou des services centraux et simplifier, grâce à ce « contrat unique », les démarches administratives et les modalités de rémunération.

#### Levier n°6: Renforcer l'accueil des étudiant.es en situation de handicap

Action 16: Renforcer les dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation d'handicap

- → par le renforcement du service accueil handicap;
- → en définissant des espaces appropriés aux besoins, par exemple au sein de la nouvelle Maison des associations (espace repos soins légers travail au calme, avec du matériel adapté (imprimante braille);
- → par la mise en accessibilité, le développement de solutions d'orientation mobile au sein de l'université, la mise en accessibilité numérique de l'ensemble des sites, des applications, des documents.

#### Levier n°1 Confirmer le positionnement de Paris 8

Action 1: Notre université, à sa place académique et forte de ses compétences, a un rôle à jouer face à la montée de l'extrême droite et des populismes, face à la désintégration sociale et aux fractures démocratiques, face au dérèglement climatique, aux bouleversements géopolitiques et aux conflits mondiaux. Paris 8 continuera à développer des analyses, des idées et des savoirs critiques utiles à toute la société, dans le respect de nos valeurs constitutives.

<u>Action 2</u>: Refusant une forme d'assignation à résidence territoriale ou académique, nous nous affirmons comme l'Université des créations, au service d'une conception de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui favorise la réussite de tous les parcours, qui mêle excellence et réussite partagée.

#### Levier n°2. Faire rayonner notre offre de formation et nos travaux de recherche

<u>Action 3</u>: Créer un Service d'appui à la communication scientifique directement rattaché à la Direction des services de la recherche (sur la base d'un financement contractuel avec la tutelle), qui pourra accompagner les laboratoires à diffuser plus largement leurs travaux.

<u>Action 4</u>: Mettre en place à l'échelle nationale un **réseau d'alumni** et à l'international une **association des « Amis de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis »**.

<u>Action 5 :</u> Amplifier les actions de médiation scientifique à destination des scolaires et du grand public sur le territoire (Fête de la Science, partenariats avec les acteurs culturels du territoire, etc.).

<u>Action 6 :</u> Poursuivre le développement du dispositif « Cordées de la réussite » pour susciter les vocations des élèves de collèges et lycées.

#### Levier n°3. Renforcer et amplifier nos relations partenariales

Action 7 : Instaurer un « Bureau des partenaires », réunissant des partenaires locaux, nationaux et internationaux et des membres de notre communauté, de façon à penser la stratégie partenariale de l'université et renforcer nos liens et coopérations.

<u>Action 8 :</u> Créer avec l'aide des composantes un **répertoire des partenariats existants**, afin de développer à tous les niveaux les opportunités de collaboration et en lien avec la Fondation Paris 8.

Action 9 : Recenser les publications des enseignants-chercheurs avec l'appui du Service commun de documentation et de la Direction des services de la recherche, afin de disposer d'un outil d'aide au pilotage de la politique scientifique de l'université en établissant un annuaire en ligne des enseignants-chercheurs et en faisant émerger nos domaines d'expertise pour

renforcer notre réseau partenarial et contribuer activement au développement des politiques publiques.

<u>Action 10</u>: Soutenir activement les actions scientifiques, culturelles et de formation menées en lien avec les acteurs du territoire.

# Levier n°4. Défendre la liberté académique

<u>Action 11</u> : Poursuivre la politique d'inscription de l'université dans les **réseaux nationaux et** internationaux de défense de la liberté académique.

<u>Action 12</u> : Positionner Paris 8 dans le débat public en acteur majeur de la défense de la **liberté académique** et de la contribution de la recherche au bien commun.

## AXE 4 : Développer les transversalités pour faire communauté

#### Levier 1 : Mettre l'accent sur la transversalité et la concertation

<u>Action 1</u>: Organiser annuellement des Assises sur une thématique d'intérêt majeur et transversal permettant d'associer toute la communauté université aux grands enjeux de l'établissement (responsabilité sociale et environnementale, impact de l'IA sur nos missions et métiers, etc.), avec propositions d'actions concrètes à mener.

Action 2 : Associer davantage le Conseil des Directions de composantes à la définition de la stratégie d'établissement et à sa mise en œuvre, notamment sur les questions de formation, vie de campus, campagne d'emploi, mais aussi de recherche ; associer le bureau des directeurs à la déclinaison opérationnelle de la politique d'établissement.

<u>Action 3 :</u> Organiser des partages d'expériences entre directions et services de l'université pour échanger sur la transformation des métiers (enseignement, recherche, administration), les nouvelles modalités d'organisation.

<u>Action 4 :</u> Accompagner l'émergence de **projets interdisciplinaires et intercomposantes**, notamment avec les IUT, grâce aux Campus des métiers et des qualifications, présents ou à venir.

<u>Action 5</u>: Poursuivre et développer le **Nouveau Cursus Universitaire** *So Skilled!*, programme d'acquisition et de valorisation de compétences transversales aux différentes formations de l'université.

#### Levier 2 : Faire communauté

<u>Action 6</u>: Poursuivre la politique patrimoniale ambitieuse de l'établissement, aujourd'hui incarnée par le Bâtiment H (livré fin 2025) et la Maison des associations (livrée fin 2026), élaborer la première phase de **rénovation du bâtiment A** (2025-2030) en concertation avec les formations hébergées, de façon à répondre à leurs besoins spécifiques en formation et en recherche.

<u>Action 7</u>: Développer une politique de temps forts institutionnels (remises de prix, expositions, conférences, etc.) pour mettre en avant nos recherches, nos formations et nos engagements, en interaction avec le territoire.

<u>Action 8</u>: Organiser de façon régulière des temps conviviaux ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire (sur le modèle de Grand 8, de la Galette des personnels, de la Semaine des Arts ou encore d'ERUA Day) et organiser des évènements « Midis de la Recherche » et « Midis de l'engagement », où les membres de la communauté pourront présenter leurs travaux de recherche ou encore leurs actions d'engagement.

## AXE 5. Agir pour améliorer nos conditions de travail

#### Levier n°1. Améliorer les conditions immédiates de travail et de vie sur le campus

<u>Action 1</u>: Améliorer notre environnement de travail quotidien et immédiat, en attribuant à la Commission locaux un rôle supplémentaire ayant trait à l'entretien quotidien des locaux, du mobilier et au suivi des besoins d'intervention.

<u>Action 2</u>: Développer les outils collaboratifs facilitant la remontée d'informations des UFR vers les services centraux (système de tickets);

<u>Action 3</u>: Améliorer la planification institutionnelle et administrative, ainsi que sa communication auprès des composantes, pour une meilleure anticipation des demandes des services centraux.

<u>Action 4</u>: Faire du développement de l'aménagement urbain et des services de proximité sur nos abords l'une des priorités du dialogue avec la Mairie de Saint-Denis, notamment dans le cadre du réaménagement de la Zone des Tartres, la création d'un espace vert, le développement d'une offre de commerces et d'espaces réservés à la pratique sportive.

<u>Action 5</u>: Proposer à l'ensemble de la communauté, personnels et étudiants, un pack d'outils numériques collaboratifs, avec solution cloud stable.

<u>Action 6</u>: Développer et diversifier l'offre de restauration au sein du campus.

#### Levier n°2. Redéfinir notre politique RH pour accompagner la progression de carrière

<u>Action 7</u>: Accroître l'attractivité de Paris 8 et la reconnaissance du travail des personnels BIATSS, en décrivant nos métiers et les compétences associées, en révisant sur cette base le régime indemnitaire (RIFSEEP) des personnels titulaires, et en revalorisant le salaire des contractuels.

<u>Action 8</u>: Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels BIATSS en matière de formation, de préparation aux concours et de mobilité interne, de façon à offrir à chacune et chacun des opportunités d'évolution, de requalification à moyen terme, pour construire une trajectoire professionnelle épanouissante.

<u>Action 9</u>: Mieux reconnaître et valoriser l'engagement des Enseignants du Secondaire Affectés dans le Supérieur (PRAG, PRCE, PLP, PEPS) dans les missions administratives, d'innovation pédagogique ou encore de recherche avec l'instauration d'une prime individuelle sur le modèle de la troisième composante du RIPEC

<u>Action 10</u>: Faciliter la mobilité interne des enseignants et des enseignants-chercheurs entre composantes de l'Université au moment de la campagne emploi.

<u>Action 11</u>: Organiser des formations *ad hoc* (RH, budget, management) pour les directions de composantes, d'unités de recherche et les vice-présidences.

# Levier n°3. Prévenir les risques psycho-sociaux et renforcer la lutte contre les VSS

<u>Action 12</u>: Mettre en place un plan de remédiation des risques psycho-sociaux, en concertation avec les organisations syndicales.

<u>Action 13</u>: Améliorer la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles en renforçant la cellule d'écoute.

<u>Action 14:</u> Faire connaître plus largement l'existence du **registre** « **Santé et Sécurité au Travail** » dans chaque service ou composante pour signaler les dysfonctionnements graves et mettre en place des **instances de médiation** dans les situations de dysfonctionnements graves.